

Association ARPÈGES - TÉLÉ - MED

Clinique du Manoir en Berry

7, rue du Golf

36160 - POULIGNY NOTRE DAME

Rapport

du

Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2009

JEAN-CLAUDE MAUREL

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE BOURGES

16, Rue Pierre Collin de Souvigny - 36300 LE BLANC

TEL. 02.54.37.52.43 - 02.54.37.26.23 FAX. 02.54.37.10.23

Rapport
du Commissaire aux Comptes
sur les Comptes annuels

- = - = - = - = - = -

Exercice clos

le 31 Décembre 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs les administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2009** sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**Association ARPÈGES – TÉLÉ - MED**, clinique du Manoir en Berry – 7 Rue du Golf – 36160 POULIGNY NOTRE DAME, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification de nos appréciations ;

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – Justification de nos appréciations.

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous nous sommes plus particulièrement attachés à contrôler :

- les ressources constituées par les subventions ;
- les rémunérations et charges rattachées ;
- l'existence de la trésorerie et des disponibilités au 31/12/2009.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

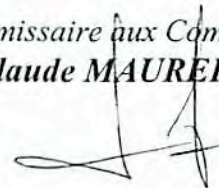
III – Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Le Blanc,
Le 18 Mai 2010

Le Commissaire aux Comptes,
Jean-Claude MAUREL.



Rapport Spécial
du Commissaire aux Comptes

Exercice clos

le 31 Décembre 2009

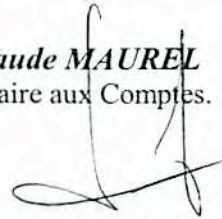
RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Le Blanc, le 18 Mai 2010

Jean-Claude MAUREL
Commissaire aux Comptes.



Comptes Annuels

Exercice clos

le 31 Décembre 2009

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Ecart N / N-1	
						Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement	27 600.00	18 400.00	9 200.00	18 400.00	9 200.00	50.00
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	233.28	221.28	12.00	22.28	10.28	46.14
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	11 869.51	5 305.00	6 564.51	7 961.08	1 396.57	17.54
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	TOTAL II	39 702.79	23 926.28	15 776.51	26 383.36	10 606.85	40.20
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés						
	Autres créances						
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	72 892.68		72 892.68	85 853.73	12 961.05	15.10	
Charges constatées d'avance (3)	430.46		430.46		430.46		
	TOTAL III	73 323.14		73 323.14	85 853.73	12 530.59	14.60
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	113 025.93	23 926.28	89 099.65	112 237.09	23 137.44	20.61

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2009	12	Exercice N-1 31/12/2008	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	80 941.75				80 941.75	
	RESERVES						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	12 112.99		80 941.75		93 054.74	114.97
	Subventions d'investissement	9 683.34		19 366.67		9 683.33	50.00
	Provisions réglementées						
	TOTAL I	78 512.10		100 308.42		21 796.32	21.73
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	TOTAL II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	TOTAL III						
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
DETTES D'EXPLOITATION							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 804.23		455.67		1 348.56	295.95	
Dettes fiscales et sociales	8 532.32		10 859.00		2 326.68	21.43	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	251.00		614.00		363.00	59.12	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	TOTAL IV	10 587.55		11 928.67		1 341.12	11.24
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	89 099.65		112 237.09		23 137.44	20.61

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

10 587.55 11 928.67

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	20 196.04		71 258.42	91 454.46 128.34
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 683.33		9 683.33	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	9 683.33		9 683.33	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 600.28		1 600.28	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	1 600.28		1 600.28	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	8 083.05		9 683.33	1 600.28 16.53
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	82 186.88		178 233.33	96 046.45 53.89
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	94 299.87		97 291.58	2 991.71 3.07
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	12 112.99		80 941.75	93 054.74 114.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
Production stockée				27 600.00	27 600.00	100.00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			72 300.00	140 950.00	68 650.00	48.71
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			203.55		203.55	
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			72 503.55	168 550.00	96 046.45	56.98
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			13 622.99	18 322.51	4 699.52	25.65
Impôts, taxes et versements assimilés			254.36		254.36	
Salaires et traitements			47 238.96	47 330.52	91.56	0.19
Charges sociales			19 190.55	20 092.74	902.19	4.49
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 390.28	11 536.00	854.28	7.41
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2.45	9.81	7.36	75.03
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			92 699.59	97 291.58	4 591.99	4.72
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			20 196.04	71 258.42	91 454.46	128.34
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs